

TERMES DE REFERENCE :

Prestation de service

Rénovation des syllabus des enseignements de langue (Arabe et Français)

des Licences Education et Enseignement

PROJET PARLE- Tunisie

**Termes de Référence (prestation de service)**

**pour un *appui à la rénovation des syllabus des enseignements de langue (arabe et français) des Licences Education et Enseignement en Tunisie***

**PARLE - Projet d’Appui au Renforcement des compétences Linguistiques**

**des Elèves Tunisiens**

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du projet | PARLE : Projet d’Appui au Renforcement des compétences Linguistiques des Élèves Tunisiens. |
| Code Projet |   **23PSE0C012** |
| Pays | Tunisie |
| Bénéficiaire | Direction générale de la Rénovation Universitaire (DGRU), Ministère tunisien de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) |
| Marché : | Appui à la rénovation des syllabus des enseignements de langue (Arabe et Français) des Licences Education et Enseignement (LEE) |
| Objectif général de la prestation | Concevoir et mettre en oeuvre une action-formation des enseignants de langue (Arabe et Français) des Licences enseignement et éducation afin * - d’une part, de renforcer leurs compétences en didactique des langues étrangères et en ingénierie de formation,
* - et d’autre part de produire de nouveaux syllabus pour les cours de renforcement en Arabe et en Français, répondant aux besoins langagiers des futurs enseignants du primaire
 |
| Durée de la prestation | Durée à définir en fonction de la proposition technique et financière retenue.Un premier livrable (Syllabus de 3ème année) devra à minima être validé au 1er septembre 2025.La durée de la prestation ne pourra s’étendre au-delà d’ Octobre 2027 |
| Dates et lieu de la prestation | La majorité de la prestation aura lieu à Tunis et dans certains lieux de regroupement en région.La prestation pourra intégrer des temps de travail à distance pour la conception, la coordination entre les 2 lots et pour la formalisation de certains livrablesLa proposition technique et financière précisera le plan d’action plus précis.  |
| Type de contrat et Budget estimé | **Lot 1 : Conception, coordination et mise en œuvre de l’action-formation des enseignants de langue et appui à la production des syllabus de Français :**60 000 euros – Contrat de Prestation de Service**Lot 2 : Appui à la production des syllabus d’Arabe** 30 000 euros – Contrat de Prestation de service pour un Expert Individuel  |

# **CONTEXTE**

## Présentation d’Expertise France

Expertise France est l’agence française de coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets destinés à contribuer au développement équilibré des pays partenaires, conformément aux objectifs de développement durable (ODD) de l’Agenda 2030 et aux priorités de l’action extérieure de la France. La mission d’Expertise France est de répondre à la demande de pays partenaires qui veulent renforcer la qualité de leurs politiques publiques pour relever les défis environnementaux, sociaux, économiques ou sécuritaires auxquels ils sont confrontés. Pour cela, l’agence mène des projets dans les principaux domaines de l'action publique :

* Gouvernance démocratique, économique et financière.
* Paix, stabilité et sécurité.
* Développement durable, climat et agriculture.
* Santé et développement humain.

Dans ces domaines, Expertise France assure des missions d’ingénierie et de mise en œuvre de projets de renforcement des capacités, de mobilisation de l’expertise technique ainsi qu’une fonction d’ensemblier de projets faisant intervenir de l’expertise publique et des savoir-faire privés.

Pour en savoir plus : [*www.expertisefrance.fr*](http://www.expertisefrance.fr)

## La problématique linguistique dans l’enseignement tunisien

Le système éducatif tunisien est caractérisé par un parcours d’enseignement plurilingue. Cette spécificité constitue un atout pour le pays en matière d’ouverture sur le monde et de débouchés professionnels pour les jeunes Tunisiens. Cependant, ce modèle est aujourd’hui en difficulté car il ne permet pas aux élèves d’acquérir un niveau de maitrise des langues (arabe et français) suffisant pour permettre aux élèves un apprentissage scolaire optimal et pour leur offrir une insertion professionnelle adéquate ou une poursuite dans l’enseignement supérieur dans de bonnes conditions. Rendre ses lettres de noblesse à l’enseignement-apprentissage de ces deux langues indispensables à la réussite des élèves, c’est le défi que le *projet d’appui au renforcement linguistique des élèves tunisiens* (PARLE) veut contribuer à relever.

La langue d’enseignement principale est l’arabe littéraire, dès la première année du primaire et jusqu’à la fin de l’enseignement de base. Le français est introduit comme « langue-matière » à partir de la 2ème année du primaire, en tant que « première langue étrangère », et prend une place importante dans l’enseignement avec un quota d’heures conséquent, de façon à préparer les élèves à intégrer le lycée, où le français devient la langue d’enseignement et d’évaluation de huit matières scientifiques et techniques. A l’université, le français est la principale langue d’enseignement. Son apprentissage et sa maitrise sont donc essentiels pour la réussite de l’école à s l’enseignement supérieur**.** En parallèle de ces deux langues principales, l’anglais est également enseigné comme deuxième langue étrangère dès la 4ème année du primaire. Le dialecte tunisien, dont l’usage oral est de très loin le plus répandu et qui est dans la plupart des cas la langue acquise par l’enfant dans sa famille, n’est quant à lui pas (officiellement) utilisé comme outil d’enseignement à l’école. Cela signifie qu’avec un enseignement en arabe littéraire en première année du primaire, la grande majorité des élèves commencent leur apprentissage dans une langue qu’ils ne maîtrisent pas.

Les dernières évaluations et études menées en Tunisie (PISA 2015, EGRA 2021 pour le primaire, résultats aux examens d’entrée en collège pilote, tests de fluence, baccalauréat…) sont unanimes et soulignent le manque de performance du système éducatif tunisien. Un des facteurs explicatifs de ce manque de performance réside dans la forte dégradation du niveau de compréhension de l’écrit, qui pénalise les jeunes Tunisiens dans tous les secteurs, y compris dans les disciplines scientifiques. Ces études montrent un décrochage très rapide du niveau des élèves en français par rapport au niveau attendu. En arabe, le décrochage est plus lent mais également substantiel. Ainsi, selon l’étude EGRA 2021, le taux de compréhension de l’écrit mesuré en 3e année de primaire (en arabe) est-il de 50% (45% pour les garçons et 53% pour les filles) quand celui constaté en 4e (en français) se révèle être de 40% (35% pour les garçons et 43% pour les filles). Le taux de compréhension orale constaté en 4ème année pour le français n’atteint que 28% (EGRA) et le niveau n’évolue que très faiblement ensuite. Les disparités sont notables selon le genre (les filles ont un meilleur niveau que les garçons), la localisation (les établissements du Centre Ouest et des zones non côtières affichent de plus faibles résultats ; les élèves des zones rurales sont globalement en plus grande difficulté que ceux en zones urbaine) et le type d’établissements (meilleure performance des établissements privés).

Au baccalauréat, la question de la maîtrise des langues se révèle en conséquence tout aussi problématique, seuls 30% des élèves obtiennent une note supérieure à 10 en français, les résultats chutant même à 16% pour les élèves en filière littéraire, et seuls les élèves des filières mathématiques et sciences expérimentales sont plus de la moitié à avoir une note supérieure à 10 en arabe.

Le niveau en langue des enseignants, en particulier en français, s’est affaibli au fil des années. Le faible niveau de français à la sortie du secondaire rend très difficile le recrutement d’enseignants « francisants » et les générations ayant reçu un enseignement solide en français partent désormais à la retraite. La filière de français à l’université (formation initiale des enseignants en collège et lycée) ne parvient pas à recruter suffisamment d’élèves motivés (beaucoup de déçus d’autres filières s’y inscrivent). La Licence Education et Enseignement (LEE, 10 instituts répartis dans le pays gérés par le ministère de l’Enseignement supérieur en coordination avec le ME) qui assure la formation initiale des enseignants du primaire parvient à recruter des élèves de bon niveau (notes élevées au baccalauréat) mais leur niveau en langues et notamment en français reste faible (sur les élèves de 2 instituts testés dans le cadre de l’étude de faisabilité du projet PARLE, 71% n’ont pas le niveau linguistique requis pour enseigner en français, soit un équivalent B2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues).

Par ailleurs, l’étude de faisabilité réalisée par l’IFEF pour ce projet a montré que la formation des enseignants au sein de ces licences n’intègre pas de renforcement linguistique en tant que tel et que l’approche sur l’enseignement des langues ne laisse pas assez de place à l’oral, à l’innovation, aux méthodes actives, à la différenciation et à la remédiation. S’agissant des enseignants déjà en poste, beaucoup ont été recrutés sans formation préalable et leur plan actuel de formation n’intègre pas de renforcement linguistique ni d’approche pédagogique innovante sur l’enseignement des langues.

Cette situation génère une grande insécurité linguistique de la part de nombreux enseignants pour gérer et animer l’enseignement-apprentissage. Les manuels apparaissent alors comme la bouée de sauvetage, or ces manuels sont anciens, décontextualisés et très éloignés du contenu des programmes (qui, dans l’ensemble sont en phase avec les standards internationaux). Le ministère de l’éducation nationale a donc entrepris de refondre les manuels de primaire, à commencer par celui de troisième année de Français. En ce qui concerne l’enseignement secondaire, à la suite de la publication du nouveau cadre général de référence des apprentissages adopté le 13 octobre 2022 par le ministère de l’éducation, qui réforme certains contenus des programmes et vise à renouveler les approches pédagogiques, une refonte des manuels est également prévue, qui devra s’étaler sur 4 ans.

Enfin, l’environnement linguistique des élèves est pauvre. Dans beaucoup de régions et d’écoles, le manuel scolaire reste l’unique support de lecture des élèves, tandis que leur seul contact avec la langue française est l’enseignant de français qui, comme indiqué ci-dessus, s’avère souvent lui-même en difficulté dans sa pratique de la langue. Cette situation rend plus difficile l’apprentissage et démotive les élèves.

Globalement, le manque de maîtrise des compétences linguistiques et langagières des élèves dans les deux langues de scolarisation, l’arabe littéral et le français, vectrices principales d’accès à la connaissance et de production des savoirs, constitue de fait un obstacle majeur à des apprentissages de qualité, et donc à la réussite scolaire des élèves.

Travailler sur l’amélioration des compétences linguistiques des élèves tunisiens apparait donc essentiel, d’une part, pour que ces derniers soient plus à l’aise et performants dans leur parcours scolaire, ce qui fera augmenter le nombre d’étudiants dans l’enseignement supérieur ; d’autre part, pour favoriser l’insertion professionnelle des jeunes tunisiennes et tunisiens.

## Aperçu des enseignements de langue actuellement proposés en Licence LEE.

La prestation proposée devra inclure un état des lieux. Cependant quelques constats ont déjà été fait durant l’étude de faisabilité conduite par l’IFEF dans le cadre de l’instruction du projet PARLE :

Depuis 2016-2017, la formation initiale des enseignants du primaire est assurée dans le cadre de la licence en Éducation et Enseignement (LEE), qui est dispensée dans dix Instituts universitaires répartis sur le territoire tunisien. Chaque nouvelle promotion représente environ 2500 étudiants au niveau national.

Le réseau des 10 LEE est animé par la Direction Générale de la Rénovation Universitaire (DGRU)

Cette formation, qui est essentiellement disciplinaire et professionnalisante comprend aussi un volet renforcement linguistique dans trois langues : l’arabe, le français et l’anglais.

**Le profil d’entrée :**

Les postulants à la LEE ne sont pas spécialisés ; ils viennent de toutes les filières du lycée. L’admission repose sur les notes au baccalauréat et sur celles obtenues à un test psychotechnique au cours duquel un jury évalue entre autre les compétences de communication en arabe et en français. Les niveaux d’exigence sont propres à chaque institut et il n’y a pas de note plancher. La DGRU estime qu’une meilleure prise en compte de la compétence linguistique est souhaitable.
La modification des règles de calcul pour l’admission des bacheliers est une activité annexe intégrée à la sous-composante 1.1. Le travail d’analyse des besoins et de conception du référentiel de formation dans le cadre de cette prestation permettra d’émettre des recommandations.

**Le renforcement linguistique :**

Le cadre des enseignements est fixé au niveau national. Il prévoit, dans chaque langue, 126h de renforcement linguistique réparties sur deux ans :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Arabe | Français | Anglais |
| S1 | 42h | 42h | 42h |
| S2 | 42h | 42h | 42h |
| S5 | 21h | 21h | 21h |
| S6 | 21h | 21h | 21h |

Les contenus de ces cours varient d’un site à l’autre car il n’existe pas de syllabus national unanimement reconnu. Ils ont en commun de travailler les faits métalinguistiques (on revient sur des notions déjà étudiées au primaire, au collège, puis au lycée), la culture et la civilisation françaises (ex : la littérature des XVIIème et XVIIIème siècles) et la communication. Toutefois ils le font de manière théorique – par exemple, les théories de la communication, plus que la communication elle-même, qui n’est traitée que par le biais d’exposés – et ne sont pas reliés aux compétences professionnelles des enseignants.

**Les enseignants :**

Les enseignants de langue des LEE sont soit de enseignants universitaires spécialistes de la langue, soit des enseignants du secondaire détachés, soit, plus rarement, des enseignants universitaires spécialistes de didactique.

**Les méthodes pédagogiques** :

À l’exception de ceux qui ont exercé dans le secondaire, les enseignants en LEE disent assurer leurs cours sous la forme traditionnelle de cours dialogués enseignant/ étudiants, sans tenir compte des différences interpersonnelles, ce que déplorent les étudiants. Les innovations pédagogiques sont limitées par l’absence d’équipement technologique et par le manque de ressources audio-visuelles dans les instituts. Les recherches pour pallier ces manques sont chronophage et limitées à des initiatives personnelles

Conscients de devoir évoluer, les enseignants de LEE sont très demandeurs de formation aux méthodes actives, aux technologies éducatives, à la différenciation et à la remédiation.

**Les compétences acquises :**

Les compétences des étudiants en langues sont jugées globalement insuffisantes dans les deux langues de scolarisation :

Les étudiants eux-mêmes se sentent en insécurité linguistique pendant les stages, surtout en français ; l’absence de stage en français, qui se produit régulièrement, est pour eux un soulagement ;

Les enseignants déplorent la faiblesse en production écrite (10 à 15% obtiendraient la moyenne) ; la plupart des étudiants choisissent la langue Arabe pour rédiger leurs dossiers professionnels.

Les inspecteurs relèvent la pauvreté du vocabulaire et de très nombreuses lacunes à l’oral et même à l’écrit, pourtant privilégié dans les formations en LEE (prononciation, syntaxe, morphosyntaxe) et, de manière générale, ils jugent les étudiants incapables de tenir un échange.

Le faible niveau de compétences en Français est confirmé par les tests Ev@lang pratiqués très récemment dans les instituts de Zaghouan et de Gabès sur un échantillon d’étudiants (compétences évaluées : compréhension orale, compréhension écrite et grammaire-lexique).

Globalement, on constate que plus de 7 étudiants sur 10 n’ont pas le niveau minimal attendu, le niveau B2 :



La campagne de tests Ev@lang tend à montrer que la plus-value apportée par la formation est réelle mais modérée : on constate bien des progrès d’une année à l’autre, mais ils sont très faibles :



Devant cette difficulté pour atteindre le niveau requis pendant les 3 années de formation, la moitié du volume horaire consacré à la didactique en 2ème année est dédiée également au renforcement linguistique. Cette contrainte réduit le temps consacré au développement des compétences en didactique des langues des futurs enseignants du primaire.

Il sera donc nécessaire de mener le travail de rénovation des syllabus de langue qui tienne compte de l’ensemble des enseignements dédié aux « langues » (renforcement linguistique et didactique), soit sur les 6 semestres de la licence.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **1ére année** | **2ème année** | **3ème année** |
| Français 84h | Didactique du Français 84h | Français 42h |
| Arabe 84h | Didactique de l’Arabe 84h | Arabe 42h |
| S1  | S2 | S3 | S4 | S5 | S6 |
| 42h maximum(3h hebdo) | 42h maximum(3 hebdo) | 42h maximum(3 hebdo) | 42h maximum(3 hebdo) | 21h maximum(1,5h hebdo) | 21h maximum(1,5h hebdo) |

Une analyse plus poussée des forces, faiblesses, opportunités et risques, devra être menée en début de projet, sur la base des éléments récoltés en amont par la DGRU et l’équipe PARLE.

Il sera nécessaire, dans l’état des lieux initial, de s’attarder en particulier sur les éléments déterminants influant sur le niveau de compétence linguistique des étudiants au sortir de la formation :

* Niveau d’entrée
* Volume horaire affiché dans la maquette et volume horaire réel
* Clarté, uniformité et pertinence des objectifs visés
* Supports utilisés
* Méthodes pédagogiques
* Convergences et renforcements mutuels entre les différents enseignements de langue

# **Présentation du projet PARLE**

Le **Projet d’Appui au Renforcement Linguistique des élèves** (PARLE) en Tunisie, lancé le **1er janvier 2024 pour une durée de 4 ans** est co-financé par l’Union Européenne et l’Agence Française de Développement. Il s’agit d’un ambitieux projet à l’échelle, qui sera opéré sur l’ensemble du territoire tunisien.

Il a pour objectif de **contribuer au développement de la qualité et de la performance du système tunisien**. Pour ce faire, le projet ambitionne de **renforcer les compétences en langues (arabe et français) des élèves tunisiens**, afin de leur permettre d’améliorer leurs performances scolaires.

Quatre objectifs spécifiques, qui sous-tendent les quatre composantes de ce projet, doivent permettre de parvenir à ce résultat, à savoir :

* **OS 1 :** La qualité de l’enseignement des/en langues arabe et française est améliorée.
* **OS 2** : Les enseignants et les élèves bénéficient de ressources et d’un environnement scolaire et extra-scolaire plus attractif, favorable à l’apprentissage des langues.
* **OS 3** : La communauté est sensibilisée et se mobilise en faveur de la maitrise du français et du plurilinguisme.
* **OS 4** : Les ministères sont mieux outillés pour piloter et améliorer l’enseignement-apprentissage des langues.

**Composante 1 / Didactique et formation.**

Résultat 1.1 / *La formation initiale des enseignants du primaire est enrichie pour mieux développer les compétences linguistiques et didactiques des futurs enseignants, via une pédagogie rénovée.*

Le premier sous-objectif de cette composante ciblera l’amélioration du niveau des enseignants du primaire via une **intervention au niveau de la Licence en Education et Enseignement (LEE),** dont ces enseignants sont issus.

Dans un premier temps, le projet prévoit de **renforcer le niveau linguistique en français des étudiants actuellement en cours de licence**. Une solutions d’apprentissage en autonomie, compatible avec les emplois du temps chargé des étudiants, sera mises à disposition en années 1 et 2 du projet.

Par ailleur, de manière à avoir une action durable sur l’amélioration de la qualité de l’enseignement des langues dans la LEE, le projet visera également les **enseignants de licence** et proposera, dans le cadre d’un travail commun entre les enseignants de français et d’arabe, **des formations-actions en didactique des langues et ingénierie de formation**, qui les mèneront à rénover les syllabus des cours de renforcement linguistique en arabe et français à l’attention de leurs étudiants. **Les syllabus ainsi créés par le programme permettront aux Licences LEE de proposer un enseignement plus adapté aux besoins des étudiants, futurs enseignants du primaire.**

|  |
| --- |
| ***C’est cette activité de rénovation des syllabus qui fait l’objet du présent appel d’offre.*** |

# **OBJET DU MARCHE**

Afin de mener à bien les activités nécessaires à l’atteinte du résultat 1.1, en particulier l’activité 1.1.3 « Formation-action des enseignants de français et d’arabe de la LEE pour une rénovation des modalités de renforcement linguistique des étudiants », Expertise France lance un appel d’offre divisé en 2 lots :

**Lot 1 : Conception, coordination et mise en œuvre de l’action formation** des enseignants de langue et appui à la **production des syllabus de Français**. Budget : 60 000 euros

**Lot 2 : Appui à la production des syllabus d’Arabe**. Budget : 30 000 euros. Prestation complémentaire à la précédente.

## Profils souhaités

Expertise France recherche :

***Pour le lot 1***, **une structure (publique ou non-publique)** qui aura la capacité de mobiliser une équipe composée d’experts universitaires internationaux spécialisés en didactique des langues et **didactique du français (français de la classe) ainsi qu’en ingénierie de formation** (approche par compétence).

***Pour le lot 2***, une structure (publique ou non-publique) spécialisée en didactique des langues qui aura la capacité de mobiliser un expert universitaire national ou international spécialisé en **didactique de l’enseignement-apprentissage de l’arabe** ou arabisant spécialiste de didactique des langues.

OU bien un expert universitaire national ou international spécialisé en **didactique de l’enseignement-apprentissage de l’arabe** ou un expert arabisant spécialiste de didactique des langues.

Le ou les experts du lot 2 devront être à même de **communiquer en français avec les experts du lot 1** et de rendre leurs **livrables en version bilingue arabe-français**. **La langue de travail pour les 3 premières étapes sera le français**.

## Alignement et coordination entre les 2 lots :

**Le prestataire prenant en charge de lot 1** devra coordonner les activités entre les lots 1 et 2 afin de piloter les actions parfois communes, parfois complémentaires avec le prestataire du lot 2.

Pour ce faire, il doit impliquer le prestataire du lot 2 dans les étapes de conception du plan d’action et du parcours d’action formation.

**Le prestataire prenant en charge le lot 2** doit inscrire son action dans le plan d’action piloté par le prestataire du lot 1. Le prestataire du lot 2 devra ainsi être partie prenante dans les étapes de conception du plan d’action et du parcours d’action-formation pilotées par le prestataire du lot 1.

Un même prestataire peut soumettre une proposition pour un seul lot ou bien pour les lots 1 et 2.

Les prestataires pouvant prendre en charge dans une même offre l’ensemble des deux lots ou pouvant déposer conjointement des offres distinctes mais coordonnées sont encouragées à le faire.

## Calendrier

Le chronogramme de la prestation sera à définir, dans le calendrier général indiqué ci- dessous, en concertation entre les prestataires, l’équipe PARLE et la DGRU, en fonction des propositions techniques et financière retenue.

**Cadre général et dates-butoir :**

Un premier livrable (syllabus de 3ème année) devra à minima être livré et validé au 1er septembre 2025.

La durée de la prestation ne pourra s’étendre au-delà d’Octobre 2027.

## Finalités et objectifs de l’activité

Il s’agirait de concevoir et de mettre en œuvre une **action-formation des enseignants de langue (arabe et français) des Licences Education** **et Enseignement** afin

* d’une part, de renforcer leurs **compétences en didactique des langues étrangères et en ingénierie de formation**,
* et d’autre part de **produire de nouveau syllabus pour les cours de renforcement linguistique en arabe et en français** répondant aux besoins langagiers des futurs enseignants du primaire.

## Principaux acteurs

**La DGRU**, bénéficiaire de l’activité 1.1.3 joue un rôle essentiel et assure le pilotage politique et institutionnel de l’activité.

La rénovation des enseignements de langue (arabe et français) dans le cadre du projet PARLE de déroule concomitamment à la révision de la maquette des LEE, pilotée par la DGRU, sous financement Européen (Programme PASE).

Il sera dès lors important de nourrir et informer le travail de rénovation des maquettes à la lumière de l’analyse des besoins et des objectifs de formation qui seront définis dans le cadre de notre action. La DGRU permettra la mise en cohérence des projets. Elle informera l’équipe PARLE des orientations prises dans le cadre de la révision de la maquette. De même, dans le cadre de notre action sur les syllabus, nous formulerons des préconisations claires quant à la place des langues dans la formation afin que les syllabus construits s’intègrent efficacement à la maquette générale.

Afin de mener à bien cette action, en accord avec la DGRU, **un référent-langue française et un référent-langue arabe a été identifié dans chacune des 10 LEE.** Ces référents jouent un rôle moteur pour l’ensemble des enseignants de langue de leur LEE. Certaines activités leur sont dédiées dans le but de recueillir des données ou de préfigurer, en groupe restreint, certaines étapes stratégiques.

En revanche, il a été choisi de mener ce travail avec **l’ensemble des enseignants permanents de langues** arabe et française (sauf exception dans les sites dépourvus de permanents) afin de permettre une montée en compétence globale des équipes et d’assurer l’appropriation et l’application de ces nouveaux syllabus.

**L’équipe projet PARLE**, en la personne de la cheffe de composante 1, vient en appui aux différents prestataires afin de piloter les activités et la progression du plan d’action co-construit à l’étape 1.

**Les deux paragraphes suivants organisent les objectifs, résultats et livrables attendus pour chacun des lots. L’ordre et l’organisation méthodologique proposées sont indicatifs et peuvent être revisités par les prestataires afin d’atteindre les mêmes résultats.**

## Lot 1 : Conception, coordination et mise en œuvre de l’action-formation des enseignants de langue et appui à la production des syllabus de Français

Le prestataire prenant en charge de lot 1 devra coordonner les activités entre les lots 1 et 2 afin de favoriser la cohérence entre les actions parfois communes, parfois complémentaires avec le prestataire du lot 2.

Pour ce faire, il doit

* Impliquer le prestataire du lot 2 dans les étapes de conception du plan d’action et du parcours d’action formation.
* Prévoir des temps de concertation avec le prestataire du lot 2 pour chaque étape

**Etape 1 : Co-construction du plan d’action avec les référents-langue (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Analyser la commande et les besoinsPermettre l’appropriation du projet par les référents languesConstruire une action commune concertée entre les deux prestataires | A partir des données collectées par la DGRU et l’équipe PARLE, les référents langue et les prestataires partagent une analyse SWOT avec les expertsLes deux prestataires partagent un plan d’action commun validé par la DGRU | 20 référents langue française20 référents langue arabe | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2Expert technique International en poste à la DGRU | Analyse SWOT de la formation linguistiquePlan d’action-formation concerté (DGRU, prestataires) |

**Etape 2 : Séminaire de mobilisation des enseignants de LEE (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Permettre l’adhésion au projet par les enseignantsFaire monter en compétence les enseignants de langue (didactique des langues et ingénierie de formation) | Les enseignants de langue s’approprient l’analyse SWOT et identifient des pistes d’amélioration de l’enseignement des langues dans la LEELes enseignants identifient les étapes nécessaire à la rénovation des syllabus afin de les adapter aux besoins des étudiants futurs enseignants de primaire. | 45 enseignants langue française35 enseignants langue arabe | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2Expert technique International en poste à la DGRU | Programmes du séminaire de formation et supports Résultats du séminaire formalisé |

**Etape 3 : Co-construction du référentiel de compétences (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Identifier les besoins en formation linguistique des futurs enseignants du primaire | A partir du référentiel professionnel des enseignants tunisiens, un référentiel de compétences est élaboré.Les référents se sont approprié la démarche | 20 référents langue française20 référents langue arabe | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2 | Référentiel de compétence en Français des futurs enseignants du primaire |

**Etape 4 : Co-construction du référentiel de formation en langue française**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Permettre l’appropriation du référentiel de compétence par les enseignants de LEEFaire monter en compétence les enseignants de LEE (élaboration d’un référentiel de formation)Construire le cœur du Syllabus (objectifs, contenus, approche) | Les enseignants adhèrent au référentiel de compétence élaboréLes objectifs et contenus de formation sont précisésL’approche pédagogique est préciséeLes enseignants débutent une recherche critériée de supportsLes enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifier la convergence avec le référentiel d’Arabe. | 45 enseignants langue française | Expert(s) prestataire Lot 1 | Curriculum de formation en FrançaisPréconisation pour l’approche |

**Etape 5 : Co-construction du syllabus de renforcement de la langue française**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétence les enseignants de LEE (choix de support, des modalités d’évaluation, alignement pédagogique, formalisation d’un syllabus)Proposer un format de syllabus permettant une mise en œuvre efficace et maîtrisée | L’approche pédagogique est explicitée dans le syllabus.Le dispositif d’évaluation est explicité.Une liste d’exemples de supports de formation adéquats est insérée.Les enseignants débutent la construction en équipe d’unités-type à joindre au syllabus de manière à exemplifier la démarche envisagée.Les enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifié la convergence avec le référentiel d’arabe. | 45 enseignants langue française | Expert(s) prestataire Lot 1 | Syllabus annuels ou semestriels pour le renforcement linguistique en Français |

**Etape 6 : Elaboration d’une unité ou séquence type en langue française par année**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétences les enseignants de LEE (didactique des langues)Proposer un format de syllabus permettant une mise en œuvre efficace et maîtrisée | Les enseignants ont co-construit, en équipe une unité didactique type pour chaque année de formation.Les enseignants on co-construit des exemples d’évaluation diagnostique et finale.Les enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifier la convergence avec le référentiel d’Arabe. | 45 enseignants langue française | Expert(s) prestataire Lot 1 | Unités ou séquence type et exemples d’évaluations diagnostique et finale (présentées sous forme de guide ou annexe au syllabus) |

**Etape transversale : Validations des livrables par la DGRU, concertation avec les partenaires et élaboration de propositions dans le cadre de la rénovation des maquettes de la Licence LEE (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Permettre l’avancée du travail par la validation des livrables de chaque étape de travail.Assurer la cohérence entre le travail de rénovation des syllabus de renforcement linguistique et le travail de révision de la maquette de la LEE. | Suite à la validation de chaque livrable d’étape, ils sont présentés aux partenaires chargés de la révision de la maquette afin qu’un échange mutuel, tout au long du plan d’action soit maintenu.Les prestataires, en concertation avec les référents langue et la DGRU, ont communément formalisé des préconisations et les présentent en format public avec les syllabus. | Responsables DGRUResponsables UNICEF et prestataires UNICEF | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2Expert technique International en poste à la DGRU20 référents langue française20 référents langue arabe | PV de validation de l’étape par la DGRUPV de réunion de concertation régulières avec les partenaires UNICEFPréconisations formalisées pour la place de la formation linguistique dans la maquette des Licences LEE |

## Lot 2 : Appui à la production des syllabus d’Arabe

Le prestataire du lot 2 doit inscrire son action dans le plan d’action co-construit avec les bénéficiaires et le prestataire du lot 1. Le prestataire du lot 2 devra ainsi

* être partie prenante dans les étapes de conception du plan d’action et du parcours d’action-formation coordonné par le prestataire 1.
* prévoir des temps de concertation avec le prestataire du lot 1 pour chaque étape.

**Etape 1 : Co-construction du plan d’action avec les référents-langue et la DGRU (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Analyser la commande et les besoinsPermettre l’appropriation du projet par les référents languesConstruire une action commune concertée entre les deux prestataires | A partir des données collectées par la DGRU et l’équipe PARLE, les référents langue et les prestataires partagent une analyse SWOT avec les expertsLes deux prestataires partagent un plan d’action commun validé par la DGRU | 20 référents langue française20 référents langue arabe | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2Expert technique International en poste à la DGRUResponsable(s) DGRU | Analyse SWOT du renforcement linguistique en arabeProposition de plan d’action-formation pour la construction du référentiel de formation en arabe et pour la co-construction des syllabus et des séquences-types en arabe |

**Etape 2 : Séminaire de mobilisation des enseignants de LEE (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Permettre l’adhésion au projet par les enseignantsFaire monter en compétences les enseignants de langue (didactique des langues et ingénierie de formation) | Les enseignants de LEE partagent l’analyse SWOT et identifient des pistes d’amélioration de l’enseignement des langues dans la LEELes enseignants de LEE identifient les étapes nécessaires à la rénovation des syllabus afin de les adapter aux besoins des étudiants futurs enseignants de primaire. | 45 enseignants langue française35 enseignants langue arabe | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2Expert technique International en poste à la DGRU | Supports des séquences du séminaire portant sur la didactique de l’arabe Résultats du séminaire formalisés pour les questions propres à l’enseignement-apprentissage de l’arabe |

**Etape 3 : Co-construction du référentiel de compétences (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Identifier les besoins en formation linguistique des futurs enseignants du primaire | A partir du référentiel professionnel des enseignants tunisiens, un référentiel de compétences est élaboré.Les référents se sont approprié la démarche | 20 référents langue française20 référents langue arabe | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2 | Référentiel de compétences en arabe des futurs enseignants du primaire |

**Etape 4 : Co-construction du référentiel de formation de langue arabe**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Permettre l’appropriation du référentiel de compétences par les enseignants de LEEFaire monter en compétences les enseignants de LEE (élaboration d’un référentiel de formation)Construire le cœur du syllabus (objectifs, contenus, approche) | Les enseignants adhèrent au référentiel de compétences élaboréLes objectifs et contenus de formation sont précisésL’approche pédagogique est préciséeLes enseignants initient une recherche critériée de supportsLes enseignants de LEE se sont approprié la démarche et ont vérifié la convergence avec le référentiel d’arabe. | 35 enseignants langue arabe | Expert prestataire Lot 2 | Curriculum de formation en arabePréconisation pour l’approche pour l’enseignement-apprentissage de l’arabe (convergence avec le français) |

**Etape 5 : Co-construction du syllabus de renforcement de la langue arabe**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétences les enseignants de LEE (choix de support, des modalités d’évaluation, alignement pédagogique, formalisation d’un syllabus)Proposer un format de syllabus permettant une mise en œuvre efficace et maîtrisée | L’approche pédagogique est explicitée dans le syllabus.Le dispositif d’évaluation est explicité.Une liste d’exemples de supports de formation adéquats est insérée.Les enseignants débutent la construction en équipe d’unités-type à joindre au syllabus de manière à exemplifier l’approche identifiéeLes enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifié la convergence avec le référentiel d’arabe. | 35 enseignants langue arabe | Expert prestataire Lot 2 | Syllabus annuels ou semestriels pour le renforcement linguistique en arabe |

**Etape 6 : Elaboration d’une unité ou séquence type en langue arabe par année**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Faire monter en compétences les enseignants de LEE (didactique des langues)Proposer un format de syllabus permettant une mise en œuvre efficace et maîtrisée | Les enseignants ont co-construit, en équipe une unité didactique type pour chaque année de formation.Les enseignants on co-construit des exemples d’évaluation diagnostique et finale.Les enseignants se sont approprié la démarche et ont vérifié la convergence avec le référentiel d’arabe. | 35 enseignants langue arabe | Expert prestataire Lot 2 | Unités ou séquence type et exemples d’évaluations diagnostique et finale (présentées sous forme de guide ou annexe au syllabus) |

**Etape transversale : Concertation et élaboration de propositions dans le cadre de la rénovation des maquettes de la Licence LEE (travail commun des deux langues)**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Objectif stratégique | Résultat attendu | Bénéficiaires | Acteurs impliqués | Livrable |
| Permettre l’avancée du travail par la validation des livrables de chaque étape de travail.Assurer la cohérence entre le travail de rénovation des syllabus de renforcement linguistique et le travail de révision de la maquette de la LEE. | Un échange mutuel, tout au long du plan d’action est maintenu avec les partenaires chargés de la révision de la maquette. Les prestataires, en concertation avec les référents langue et la DGRU ont communément formalisé des préconisations et les présentent en format public avec les syllabus. | Responsables DGRUResponsables UNICEF et prestataires UNICEF | Expert(s) prestataire Lot 1Expert Lot 2Expert technique International en poste à la DGRU20 référents langue française20 référents langue arabe | Préconisations formalisées pour la place de la formation en langue arabe dans la maquette des LEE |

# **SOUMISSION DES OFFRES :**

Un même prestataire peut soumettre une proposition pour un seul lot ou bien pour le lot 1 et 2 s’il s’agit d’une structure publique ou privée.
Un expert individuel ne peut déposer de proposition que pour le lot 2.

Les soumissionnaires intéressés sont invités à déposer leur dossier de candidature avec les éléments suivants pour un seul lot ou bien pour les deux lots conjoints (un seul dossier répondant aux 2 prestations):

1. **Une offre technique comprenant** :
* Une présentation de l’institution et ses références (pour le lot 1 et pour le lot 2 s’il y a lieu)
* Les moyens humains : l’expert prestataire ou l’équipe de travail mobilisée, leurs CVs avec références, la présentation de leurs tâches et leur valeur ajoutée dans le projet
* La compréhension des objectifs et enjeux
* Une note méthodologique
* Un plan d’action détaillé assorti d’un calendrier prévisionnel indicatif
1. **Une offre financière détaillée**

La proposition financière devra être exprimée en HTT et TTC incluant les frais d’expertise et l’ensemble des frais logistiques (y compris les frais de transports, de per-diem, de visa, etc.).

Le prestataire s’engage à soumettre une offre qui restera valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours minimums à compter de la date limite de soumission.

Les modalités de paiement seront convenues entre les parties et seront définies dans le contrat de prestation entre Expertise France et le Prestataire.

**Les offres devront parvenir à Expertise France au plus tard le 22 Juillet à 12h00 (heure de Paris)**

**L’offre technique et l’offre financière doivent être déposées sur la plateforme « Place »**

**Pour accéder à l’espace de consultation du marché ou pour déposer leur pli, les soumissionnaires doivent se connecter à la Plateforme des Achats de l’Etat à l’adresse suivante :**

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2574846&orgAcronyme=s2d>

